

QUELQUES ENJEUX DE LA COMMUNICATION INTERGROUPE EN GOUVERNANCE DE L'EAU

Webinaire CentrEau

Alain Létourneau, professeur

Université de Sherbrooke

4 juin 2020

Plan

Introduction

1. Quelques mots de présentation
2. Deux éléments de problématique
3. Un exemple concret
4. Remarques sur la communication

1. Présentation

- Mon champ de travail est la philosophie pratique, que je comprends comme visant une meilleure compréhension des actions humaines, et une meilleure intervention également par la suite. Elle présuppose constamment la collaboration interdisciplinaire.
- C'est une approche qui se définit par un ensemble de questionnements (éthique, politique, mais aussi économique et argumentatif), et par l'apport de nombreuses compétences extérieures au champ usuel de la philosophie, notamment la communication et les sciences de l'environnement.

Suite

- Précédemment, j'ai été chercheur principal FRQSC sur une demande équipe. Cela a donné lieu à un ouvrage co-dirigé, *Vers une gouvernance de l'eau au Québec*, où j'ai contribué à une réflexion sur la construction de consensus en ayant spécialement en vue les OBV.
- Nombreux écrits: sur le dissentiment et les désaccords, sur la gouvernance, sur la gestion de l'eau, sur l'éthique et la communication. Intérêts pour la communication organisationnelle et l'argumentation + la rhétorique: constantes de ma recherche.

Suites

- Pendant plus de six ans, j'ai été impliqué en gouvernance « locale » de l'eau comme membre de comité, membre de CA, puis président d'une association de lac en Estrie. Je parlerai surtout de cela ici! Texte: « Gouvernance environnementale : la place de la communication », *Agence Science-Pressé*, novembre 2016, <http://www.sciencepresse.qc.ca/blogue/2016/11/06/gouvernance-environnementale-place-communication>.
- Je termine avec Isabelle Thomas un projet de recherche-action en adaptation aux changements climatiques, au niveau d'une MRC, celle de Memphrémagog, un projet financé par Ouranos, Mitacs, la MRC et le Centre Sève (2017-2020).
- Je suis membre de CentrEau et aussi du RIISQ.

2. Éléments de problématique, 1

- Théorie de la gouvernance. Ne pas tout laisser au gouvernement, ou se laisser bernier par la privatisation et des versions néolibérales de la gouvernance.
- Vers une conception politique de la gouvernance: le pouvoir est vastement distribué, mais l'État de droit conserve un rôle central de coordination (Létourneau, 2008; Létourneau, 2019).
- Favoriser la participation des acteurs de la société civile ≠ que l'État se décharge de ses responsabilités; plutôt: ouvrir le politique aux acteurs qui ne sont ni fonctionnaires ni élus.
- Les problèmes de gouvernance impliquent plusieurs groupes, sur plusieurs niveaux différents, qui se recoupent. On ne peut traiter tous les niveaux en même temps...

Éléments de problématique, 2

- Les discours experts. Typique dans le secteur de l'eau: ingénieurs, hydrologues, hydrogéologues, limnologues, spécialistes en télédétection, biologistes, écologues, géographes, juristes, etc. Mon auditoire d'aujourd'hui!
- Depuis 150 ans, on a travaillé de plus en plus en régime systématique de division du travail (Weber, 1905; Durkheim, 1893; Ford, 1915). La spécialisation conduit au jargon, cela inclut des problèmes de recevabilité du discours. Dans la mesure où les démonstrations produisent des inférences hyper-codées au niveau disciplinaire, elles sont moins accessibles et deviennent plus difficilement vérifiables par les tiers. Il est requis d'explicitier les présupposés, souvent inconnus, des discours spécialisés! Enjeu central: que le discours des sciences soit repris et approprié dans une perspective citoyenne.

3. Un exemple concret

Phase 1: les lamentations

- Histoire de chalet estrien sur le bord d'un lac écologique. Une quarantaine de résidences, dont celle d'un acériculteur, diverses résidences et une association de propriétaires qui s'occupe des chemins, du barrage et aussi du lac et de la qualité de l'eau. Situé en tête de bassin.
- Lors des assemblées de citoyens il y a plus de dix ans, il était question du potamot, envahissant sur le lac. Prises de paroles de l'ordre de la plainte: recherche de solutions techniques et rapides. Plusieurs années de cet acabit.
- Propos souvent catastrophistes, axés sur la valeur des propriétés. Arrachage, corvées de coupe chaque été, faucardage, transport en chaloupes, caissons et compostage.

Phase 2: émergence de questionnements

- Après quelques années, d'autres points de vue s'expriment : pas d'algues bleues; quantité totale de plantes assez moyenne.
- On exprime un besoin d'analyse, de faire le point, pour dégager des pistes d'action, les délibérer et les appliquer à moyen et long terme.
- De nouvelles personnes s'impliquent dans l'association, le ton se fait moins sombre aux assemblées, le point de vue d'une action mûrement pesée est repris par plusieurs. C'est devenu quelque chose de partagé par beaucoup et les interventions se confirment et se renforcent dans cette nouvelle approche.

Phase 3: structuration interne et expertises externes

- Un comité de l'eau avait été formé, a joué par la suite un rôle de suivi, s'approprie certaines discussions et documents techniques, dans le but de favoriser son appropriation par le grand groupe, rapports réguliers d'activités.
- Le CA invite un biologiste pour expliquer le savoir de base en limnologie, journée de réflexion avec diapos, questions réponses. En suivi, conseil d'expert avec des propositions plus détaillées.
- Favoriser l'aération du lac, plus revégétalisation des berges (lancé par la municipalité). Commission spéciale pour étudier la valeur des propositions d'un contracteur possible; pas retenu.
- Biologiste du RAPPEL explique les plantes aquatiques du Sud du Québec, celles auxquelles il faut être attentifs, les techniques pour en réguler la présence ou s'en défaire.
- D'autres organismes régionaux à caractère coopératif ont été mis à profit pour constituer de bonnes bases de données afin de mesurer la situation (COGESAF).
- Bref, sur la base de ses compétences existantes, le groupe s'est donné des expertises externes pour développer ses propres expertises afin d'être capable de prendre les meilleures décisions.

Leçons

- Une appropriation du discours scientifique s'est effectuée, sur plusieurs années, dans un processus citoyen de gouvernance.
- Le même type d'appropriation peut se faire à un plan régional, qu'il s'agisse des organismes de bassin, ou d'une région municipale. Cas d'une MRC récemment.
- Transformation de la compréhension: au lac, de « propriétaires affligés » à « co-responsables d'un bien commun ». Développement d'une conscience écologique, question des intrants, temporalité plus longue.
- Cela pourrait être poussé plus loin: les problèmes de base demeurent. Des exemples dans tout le Québec et ailleurs. Peu d'études sur cela.

Un problème généralisé

- Si l'on discute de gouvernance de l'eau, un problème central a été identifié (encore Létourneau, 2008, mais aussi 2018): le besoin de lieux de référence partagés (pris en charge au mieux par des OBV, des ZIP, de petits comités de lac, des comités de gestion côtiers, ou sur des ensembles plus vastes comme la CMI). Cela se fait toujours dans un contexte de fragmentation et de recoupement (overlaps) des différentes juridictions, organisations. Vie humaine: ***en groupes***.
- Il y a une disjonction fondamentale entre l'eau considérée comme ressource commune (=CPR au sens de l'école de Bloomington), *à la fois* en tant que puits et en tant qu'évier *et* les organisations politiques ou privées qu'on va qualifier d'*acteurs de l'eau* qui sont concernées. Si l'on veut traiter de gouvernance, on est renvoyés à la prise en charge de réseaux spécifiques d'acteurs en recoupement avec d'autres (identifiables avec leurs éléments, mais non isolables).

Hypothèse

- L'une des clés essentielles pour traiter de genre de situation se trouverait dans la communication.
- Souvent nous la prenons pour acquise et comprise. Il faut en revoir les principaux aspects, et la richesse de ce qu'il est moyen d'y trouver ou non.
- Bien que la donne politique, économique et institutionnelle aient de fait une importance centrale, comme on vient de le dire, ces éléments n'enlèvent pourtant rien à ce qui suit.
- L'appartenance aux groupes qui nous définissent peut aisément être perdue de vue, supposée évidente. Quels sont nos collectifs de référence? Comment définissent-ils les discours, les pensées des acteurs singuliers?

4. La communication

- On en a souvent une vision simple, et pauvre. Elle est constamment comprise par défaut comme une transmission de messages, la seule question pertinente étant de savoir si le message a été émis et reçu. C'est le modèle appelé télégraphique, venu de Shannon et Weaver (deux ingénieurs chez Bell USA dans les années 1940).
- La communication humaine est plus riche: elle demande de l'interprétation. Elle demande aussi beaucoup d'écoute. Elle suppose que les locuteurs pensent sérieusement aux personnes à qui ils ou elles parlent (destinataires; interlocuteurs). Elle suppose de vouloir travailler ensemble. Elle est impossible sans des interactions nombreuses, car c'est ce qu'elle est, une interaction créatrice de sens.

Et plus encore

- Repenser la pratique de la communication selon plusieurs paramètres : la composante d'expression de ses idées, mais aussi de discussion et de réflexion partagée. Si l'on veut que les connaissances deviennent communes, il faut créer ce type d'espace. Les savoirs de la discussion sont à développer!
- La composante de création de sens. Je le prends ici au sens du «sensemaking »: les choses doivent prendre sens pour les acteurs. C'est possible mais il y a un facteur temps et espace requis, une structuration du processus.
- La composante coopération. J. Dewey nous a appris que communiquer, c'est mettre en commun, c'est coopérer, agir ensemble...et que souvent quand on ne se comprend pas, c'est qu'on ne veut pas les mêmes choses (Dewey, 1925).
- La composante d'organisation...La communication est organisante, l'organisation est possible en raison de la communication et par elle.

Retour sur l'expertise

- J'ai mentionné le fait que les discours experts ne sont pas facilement communicables et compréhensibles pour « les non experts » qui peuvent par ailleurs avoir d'autres savoirs...
- Les expertises de terrain complètent les expertises développées « en laboratoires » (Létourneau, 2019). Je vois nos espaces de gouvernance un peu comme des forums hybrides (version adaptée de Callon, Lascoumes et Barthe, 2000). Il faut que les secondes s'appuient sur les premières si l'on veut obtenir des résultats. C'est ce qui a été fait aussi bien au lac qu'avec la MRC de Memphrémagog.

Oublis fréquents

- Mis à part quelques éléments de base, les interlocuteurs ne disposent pas du vocabulaire, des outils conceptuels et des connaissances des autres, surtout quand on fait entrer en jeu des experts.
- Une connaissance qui serait partagée serait optimale. Elle servirait ainsi de base pour des pistes d'action commune. Mais pour avoir cela, on doit aussi avoir un **questionnement** qui est commun. Une réponse sans question: dépourvue de sens.
- Une pratique de l'écoute va de pair avec une ouverture au questionnement mutuel. Elle est indispensable.
- Le fait de rendre accessible son propre savoir n'a pas pour effet de diminuer la personne qui communique. Tout au contraire!

Quelques règles du pouce

- Chacun devrait se rendre conscient du caractère plus ou moins fermé de son discours et de son propre besoin d'être décodé, interprété et compris (Eco, 1980). Les discours ont le plus souvent besoin d'être traduits, et souvent plusieurs fois.
- C'est à l'intérieur de **groupes** que les spécialisations, les expertises et les spécificités discursives se développent. Les efforts de communication sont facilités si l'on est mieux conscients des identités de groupes concernées, si elles existent. Nous sommes membres de groupes même si non mandatés à cet effet...
- Un bon animateur de rencontre (impliquant plusieurs types de professionnels et d'experts variés, comme souvent dans « nos affaires ») peut aider à reformuler certains énoncés experts dans des langages plus vernaculaires.

Conclusion

- Plusieurs éléments indiquent que les chantiers de l'eau vont nous occuper pendant les prochaines années, qu'il s'agisse de zoonoses, d'inondations ou d'adaptation aux changements climatiques.
- Ces réflexions vont gagner à être documentées d'expériences concrètes qui vont en préciser, en compléter et en rectifier éventuellement le contenu.

Bibliographie

- Lemos, Marie Carmen et Agrawal, Arun (2006). « Environmental Governance ». *Annual Review of Environment and Resources*. Vol. 31: 297-325.
- Létourneau, Alain (2019). « Dialogue considered as a social ensemble of voices », *Language and Dialogue* 9 :3 (2019), pp. 333-348; <https://doi.org/10.1075/ld.00046.let>
- « Inclusion démocratique : retour sur un cas de gouvernance décentrée de l'adaptation aux changements climatiques, *Le Climatoscope*. Automne 2019, vol. 1 no 1, 90-93, <http://www.climatoscope.ca/numeros>
- "L'autogouvernement et la gouvernance. Réflexion à partir d'un projet d'adaptation aux changements climatiques sur le territoire de la MRC de Memphrémagog », revue *Sens public*, publié le 20 août 2019, ISSN 2104-3272, <http://sens-public.org/article1408.html>
- Létourneau, Alain (2013) « Normes et communication. La notion de norme au carrefour d'une pluralité de processus communicationnels », ds *Communiquer dans un monde de normes. L'information et la communication dans les enjeux contemporains de la « mondialisation »*, Actes du colloque SFSIC, 2012, disponible en ligne : http://hal.univ-lille3.fr/docs/00/84/70/69/PDF/axe_1_colloque_cmn_letourneau_v2.pdf.
- Létourneau A., avec C. Choquette, (co-dir.). *Vers une gouvernance de l'eau au Québec*. Sainte-Foy, Éditions Multimondes, 2008.

Bibliographie

- “L’adaptation aux changements climatiques devant les questions de gouvernance de l’eau”, *Cahiers de Géographie du Québec*. Vo 61 no. 174, 2017 (2018), 447-467.
- « Differing Versions of Dialogic Aptitude. Bakhtin, Dewey, and Habermas », in Ronald C. Arnett et François Cooren (ed.), *Dialogic Ethic*. Amsterdam, John Benjamins, 2018, p. 127-148.
- « Science Communication Ethics : A Reflexive View », dans Susanna Priest, Jean Goodwin et Michael Dahlstrom (ed.), *Ethics and Practice in Science Communication*. Chicago, University of Chicago Press, 2018, p. 253-269.
- « Quelques contributions de Peirce à l’épistémologie des sciences sociales », *Cahiers de recherche sociologique*, no. 62, Hiver 2017 (parution 2018), p. 21-44.

Bibliographie

- « Gouvernance environnementale : la place de la communication », *Agence Science-Pressé*, novembre 2016,
<http://www.sciencepresse.qc.ca/blogue/2016/11/06/gouvernance-environnementale-place-communication>
- Létourneau, A., avec B. Leclerc, *Validité et limites du consensus en éthique*. Paris, L'harmattan, 2007.
- Lynn, Lawrence E., Jr. (2006), *Public management : old and new*. New York, Routledge, 2006.

Suite et fin

- Ostrom, Elinor; Gardner, Roy et Walker, James (1994). *Rules, Games, and Common Pool Resources*. Ann Arbor (Mi), The University of Michigan Press, 1994.
- Paquet, Gilles (2011). *Gouvernance collaborative. Un antimanuel*. Montréal, éditions Liber.
- Paquet, Gilles (2004). *Pathologies de gouvernance*. Montréal, Liber.